



**Maison communale
Rue Martin Sandron 114
5680 – Doische**

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Doische, le 5 septembre 2024

A l'attention de

«**Civilité**» «**Prénom**» «**Nom**»
«**Fonction**»
«**Adresse**»
«**CP**» «**Localité**»

Le Collège Communal a, conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le 11 septembre 2024 à 19 heures 30** à la Maison communale, Salle du Conseil.

Ordre du jour

SEANCE PUBLIQUE

1. Conseil communal - Installation d'un Conseiller communal suppléant en remplacement d'un Conseiller titulaire décédé. Vérification des pouvoirs. Prestation de serment : Prise d'acte
2. Conseil communal - Fixation du tableau de préséance des Conseillers communaux - Modification suite à l'installation d'un nouveau conseiller communal : Approbation
3. Secrétariat - Déclarations individuelles et facultatives d'apparentement ou de regroupement des Conseillers communaux - Modification : Prise d'acte
4. Police - Conseil de Police - Prise d'acte du décès d'un membre effectif et désignation de son remplaçant
5. Travaux - Aménagement d'une voirie reliant la crèche à la rue du Marais - Approbation des conditions et du mode de passation du marché : Décision
6. Patrimoine - Vente de terrains communaux 2024 - Choix du mode de vente, des conditions de l'opération de vente : Approbation
7. Finances - F.E. Matagne-la-Petite - Compte 2023 : Approbation

8. Finances - F.E. Matagne-la-Grande - Compte 2023 : Approbation
9. Finances - F.E. Niverlée - Budget 2025 : Approbation
10. Finances - F.E. Gochenée - Budget 2025 : Approbation
11. Finances - Modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2024 : Communication de la décision de l'Autorité de tutelle du 02 septembre 2024
12. Finances - Redevance Communale applicable à la location des salles communales - Dès l'entrée en vigueur et jusqu'en 2025 inclus : Communication de la décision de l'Autorité de tutelle du 25 juillet 2024
13. Secrétariat - Séance du 20 juin 2024 : Approbation du procès-verbal
14. Secrétariat - Séance du 05 août 2024 : Approbation du procès-verbal
15. Secrétariat - Questions orales d'actualité des conseillers

HUIS CLOS

16. Enseignement - Ecole communale de Doische. Désignation d'une maîtresse de philosophie et citoyenneté dans un emploi non vacant à raison de 9 périodes/semaine- A partir du 26/08/2024 en remplacement de [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
17. Enseignement - Ecole communale de Doische - Désignation d'une maitresse de seconde langue néerlandais à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 10 périodes/semaines à partir de 26/08/2024 - [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
18. Enseignement - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 3 périodes/semaine du 26/08/2024 au 04/07/2025. [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
19. Enseignement - Ecole communale de Doische - Congé pour prestations réduites accordé pour maladie à des fin thérapeutiques - Du 26/08/2024 au 28/02/2025 - [REDACTED], Maître de religion catholique à raison de 6 périodes : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
20. Enseignement - Ecole communale de Doische - Désignation d'une maitresse de seconde langue néerlandais à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 4 périodes/semaines à partir de 26/08/2024 jusqu'au 04/07/2025 - [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024

21. Enseignement - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 24 périodes/semaine du 26/08/2024 au 04/07/2025. [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
22. Enseignement - Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 12 périodes/semaine - Du 26/08/2024 au 04/07/2025. [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
23. Enseignement - Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 12 périodes/semaine - A partir du 26/08/2024 au 04/07/2025. [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
24. Enseignement - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 1 périodes/semaine du 26/08/2024 au 04/07/2025. [REDACTED]
25. Enseignement - Ecole communale de Doische. Accompagnement Personnalisé- Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 5 périodes/semaine à partir 26/08/2024 au 04/07/2025 - [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
26. Enseignement - Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 13 périodes/semaine du 26/08/2024 au 05/07/2025. [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
27. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Désignation d'une maitresse de psychomotricité à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 8 périodes/semaine du 26/08/2024 au 04/07/2025 - [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
28. Enseignement - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 13 périodes/semaine - du 26/08/2024 au 04/07/2025. [REDACTED]
[REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
29. Enseignement - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 6 périodes/semaine - du 26/08/2024 au 04/07/2025. [REDACTED]
[REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
30. Enseignement - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 6 périodes/semaine - du 26/08/2024 au 04/07/2025. [REDACTED]
[REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
31. Ecole communale de Doische. Désignation d'une puéricultrice pour l'année scolaire 2024-2025 à raison d'un 4/5 temps - Du 26/08/2024 au 04/07/2025 inclus. [REDACTED]
[REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
32. Ecole communale de Doische. Désignation d'une puéricultrice pour l'année scolaire 2024-2025 à raison d'un 4/5 temps - Du 26/08/2024 au 04/07/2025 inclus. [REDACTED]
[REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024

33. Ecole communale de Doische. Désignation d'une puéricultrice pour l'année scolaire 2024-2025 à raison d'un 4/5 temps - Du 26/08/2024 au 04/07/2025 inclus. [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024
34. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Désignation d'une maîtresse en éducation physique à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 16 périodes/semaine - A partir du 26/08/2024 - [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 02 septembre 2024
35. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Désignation d'une maîtresse en éducation physique à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 3 périodes/semaine- A partir du 26/08/2024 - [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 02 septembre 2024
36. Enseignement - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 12 périodes/semaine à partir du 26/08/2024. [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 02 septembre 2024
37. Enseignement - Ecole communale de Doische. Désignation d'une maîtresse de religion catholique à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 2 périodes/semaine - A partir du 26/08/2024 - [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 02 septembre 2024
38. Enseignement - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 12 périodes/semaine à partir du 26/08/2024. [REDACTED] : ratification de la délibération du Collège communal du 02 septembre 2024

Par le Collège,

**Le Directeur général,
Sylvain Collard**

**Le Bourgmestre,
Pascal Jacquiez**

Consultation des dossiers :

Conformément à l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, les Conseillers Communaux sont invités à avertir au préalable, par courriel à sylvain.collard@doische.be ou au 082/21.47.33, le Directeur général pour fixer le jour et l'heure de la consultation des dossiers.

Annexe à l'ordre du jour du 11 septembre 2024
Note de synthèse explicative

1.

Suite au décès du regretté Raphaël Stringardi, conseiller communal du groupe ENSEMBLE, il y a lieu d'installer Monsieur Antoine Laurent, élu en qualité de conseiller communal suppléant lors des élections communales du 14 octobre 2018.

En exécution de l'article L1126-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, il est invité prêté entre les mains du Bourgmestre, le serment suivant: " Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge".

A l'issue de cette prestation de serment, il sera donc conseiller communal de plein droit et pourra siéger lors de la suite de la séance du Conseil communal.

Décision attendue : **Prise d'acte**

2.

Suite à la prestation de serment de Monsieur Antoine Laurent en tant que conseiller communal, un nouveau tableau de préséance doit être fixé :

NOM, Prénom	<u>Date d'ancienneté</u>	<u>Nombre de suffrages obtenus</u>	<u>Date de naissance</u>	<u>Rang sur la liste</u>
JACQUIEZ, Pascal *	04/01/1995	921	20/05/1965	1
PAULY, Michel *	03/01/2001	397	07/03/1954	2
BELOT, Philippe	04/12/2006	326	16/09/1967	3
DEROUBAIX, Caroline *	03/12/2012	422	22/11/1972	4
ADAM, Raphaël *	03/12/2012	405	04/06/1974	5
CELLIERE, Michel	03/12/2018	319	12/04/1956	6
BENTZ, Anne-Sophie	03/12/2018	284	23/03/1989	7
DUBUC, Eric	03/12/2018	251	20/10/1966	8
SUPINSKI, Charles	03/12/2018	239	07/12/1957	9
GREGOIRE Marianne	24/06/2021	178	30/08/1964	10
LAURENT Antoine	11/09/2024	185	28/12/1993	11

3.

//

4.

En remplacement de Monsieur Raphaël Stringardi, conseiller de police décédé, le groupe ENSEMBLE propose Madame Anne-Sophie Bentz en qualité de candidat-membre effectif.

Décision attendue : **Prise d'acte**

5.

Toujours dans le cadre de la construction d'une crèche communale à Doische, il y a lieu de créer la voirie d'accès.

L'Auteur de projet nous a transmis le cahier spécial des charges.

L'estimation du marché s'élève à 257.772,35 € TVAC. La procédure de passation du marché est la procédure ouverte avec le prix comme critère d'attribution.

Il y a donc lieu d'approuver l'estimation, la procédure de passation ainsi que les documents du marché.

Décision attendue : **Approbation**

6.

Voir dossier

7.

Le Compte 2023 de la F.E. Matagne-la-Petite s'établit comme suit :

Recettes totales : 7.506,78 €

dont **3.449,31 € (supplément communal)**

Dépenses totales : 3.436,72 €

BONI : 4.070,06 €

Décision attendue : **Approbation**

8.

Le Compte 2023 de la F.E. Matagne-la-Grande s'établit comme suit :

Recettes totales : 12.018,25 €

dont **6.154,94 € (supplément communal)**

Dépenses totales : 7.514,55 €

BONI : 4.503,70 €

Décision attendue : **Approbation**

9.

Le Budget 2025 de la F.E. Niverville s'établit comme suit :

Recettes totales : 12.092,35 €

dont **7.792,27 € (supplément communal)**

Dépenses totales : 12.092,35 €

RESULTAT : 0 €

Décision attendue : **Approbation**

10.

Le Budget 2025 de la F.E. Gochenée s'établit comme suit :

Recettes totales : 17.055,87 €

dont **10.840,04 € (supplément communal)**

Dépenses totales : 17.055,87 €

RESULTAT : 0 €

Décision attendue : **Approbation**

11.

En date du 02 septembre 2024, Monsieur le Ministre en charge des Pouvoirs locaux a approuvé les modifications budgétaires n°1 pour l'exercice 2024, votées en séance du Conseil communal du 5 août 2024.

Décision attendue : Prise d'acte

12.

En date du 25 juillet 2024, l'Autorité de tutelle a approuvé la délibération du 20 juin 2024 par laquelle le Conseil communal de Doische établit, dès l'entrée en vigueur du présent règlement et jusqu'à l'exercice 2025 inclus, une redevance applicable à la location des salles communales.

Décision attendue : **Prise d'acte**

13.

//

14.

//

15.

//